

## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

--

### MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA 20<sup>e</sup> SESSION DE L'INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

Le 19 avril 2021

C'est avec plaisir que j'adresse mes salutations aux participantes et participants de cette instance essentielle.

Les peuples autochtones représentent 6,2 % de la population mondiale.

Ils comptent pour l'essentiel de la diversité culturelle dans le monde et pour la majorité des langues parlées aujourd'hui.

Pourtant, ils sont aussi trois fois plus susceptibles de vivre dans l'extrême pauvreté, et leurs langues et leurs cultures sont constamment menacées.

Les femmes et les filles autochtones sont exposées à des risques de violence bien plus grands et à des taux de mortalité maternelle et infantile qui sont disproportionnellement élevés.

Les peuples autochtones ont été particulièrement touchés par la pandémie de COVID-19.

Déjà vulnérables, ils courent le risque d'être encore plus laissés de côté.

Comme les peuples autochtones ne participent pas à la prise de décision, leurs besoins spécifiques sont souvent négligés ou ignorés.

Alors que le monde s'emploie à se relever de la pandémie, nous devons donner la priorité à l'inclusion et à un développement durable qui protège chacun et chacune et bénéficie à toutes et tous.

Les terres des peuples autochtones comptent parmi les plus riches en biodiversité et en ressources, ce qui a entraîné une exploitation accrue, des conflits concernant les ressources et une mauvaise utilisation des terres.

On déplore une aggravation spectaculaire des violences et des attaques visant les dirigeants autochtones et les femmes et les hommes qui défendent les droits des peuples autochtones sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources.

Nous devons faire davantage pour favoriser des lois et des politiques inclusives et participatives ainsi que des institutions fortes et responsables qui assurent la justice pour toutes et tous.

Nous devons promouvoir et faire respecter le droit à la santé et à un environnement sain et durable.

Et nous devons faire appliquer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Les peuples autochtones sont indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable, et leur voix doit être entendue.

Pour que leurs droits soient respectés, il faut leur assurer une participation véritable et égale ainsi qu'une pleine inclusion et leur donner les moyens de réaliser leur potentiel.

Je vous souhaite à toutes et à tous une session fructueuse : œuvrons ensemble pour que tous les peuples autochtones puissent jouir de la plénitude de leurs droits humains et de leurs chances.

Je vous remercie.